

*Taxe d'accise—Loi*

coût global de forage de puits de pétrole ou de gaz. Le gouvernement a versé aux sociétés de 40 à 60 millions de dollars par année pour forer des puits, dont 30 p. 100 n'ont rien produit.

En juillet 1982, le gouvernement progressiste conservateur a créé un nouveau programme pour exempter les puits de redevances provinciales au cours des cinq premières années de production, ce qui a aiguillonné le secteur pétrolier dans toute la province: 51 tours étaient en opération au cours de la première semaine de septembre, comparativement à 15 l'année précédente. Contrairement à ce que le ministre d'État aux Finances (M. MacLaren) a prétendu aujourd'hui, le gouvernement fédéral ne peut pas s'en attribuer le mérite. On s'attendait également à ce que le gouvernement tire une leçon de l'expérience de la Saskatchewan et constate qu'il vaut mieux récompenser la réussite, et pas simplement l'effort, ce qui est le problème fondamental du Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Dans le cadre de ce programme, les sociétés sont encouragées à dépenser les deniers publics en forant des puits secs.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'est également fâché lorsque le chef de l'opposition a déclaré que quelques personnes se sont rendu compte que notre production pétrolière baisse au rythme de 30,000 barils par jour. Le ministre a répondu que la production de pétrole brut avait augmenté de 3.4 p. 100 en 1983 et, pour le brut ordinaire, de 2.4 p. 100 la même année. Malheureusement, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources cite certaines statistiques choisies à dessein pour camoufler la réalité, comme l'a fait aujourd'hui son collègue à la Chambre.

La vérité, c'est que depuis l'entrée en vigueur du Programme énergétique national, la production de brut ordinaire a diminué de près de 16 p. 100. Notre capacité de production de pétrole ordinaire diminue depuis 1969, et ce, pour la quatorzième année consécutive. Selon les prévisions établies par la Commission géologique du Canada, la production totale de pétrole canadien, actuellement de l'ordre de 1.46 million de barils par jour, tombera à 1.35 million de barils par jour d'ici 1990, pour remonter à 1.73 million de barils en 1996 lorsque la production dans les régions inexploitées atteindra son maximum, avant de diminuer à nouveau à 1.6 million de barils par jour d'ici l'an 2000.

A l'heure actuelle, le Canada est autonome sur le plan énergétique, mais cet état de choses, qui est provisoire, s'explique par la baisse brutale de 30 p. 100 de la demande provoquée par la récession. Il n'y a vraiment pas de quoi être fier.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré qu'il approuvait sans réserve la déclaration du chef de l'opposition, selon laquelle le parti progressiste conservateur est favorable à la canadienisation. Mais il convient de signaler à qui l'on doit la première initiative en vue d'affirmer la présence canadienne dans le secteur du pétrole et du gaz. Ce n'est pas au gouvernement libéral de l'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent, car entre 1945 et 1951, le taux de participation canadienne avait diminué, passant de près de 60 p. 100 à moins de 50 p. 100, tandis que le taux de participation américaine augmentait de 10 p. 100. Pendant les années 50, l'écart a continué à se creuser jusqu'à ce que le gouvernement Diefenbaker se décide à intervenir.

• (1630)

C'est donc un gouvernement progressiste conservateur qui a créé l'Office national de l'énergie en vue de contrôler les quantités de pétrole et de gaz qui pouvaient être réexpédiées aux États-Unis par les filiales canadiennes de sociétés américaines.

C'est également un gouvernement conservateur, sous le premier ministre Diefenbaker, qui a adopté le règlement sur le développement du Nord canadien, en vertu duquel toutes les concessions pétrolières et gazières devaient appartenir à des intérêts à majorité canadienne. Il convient également de rappeler que le chef de l'opposition de l'époque, M. Pearson, craignait que ce règlement sur la canadienisation ne dissuade les investisseurs étrangers d'investir au Canada.

Donc, bien entendu, mon parti approuve la canadienisation puisque c'est lui qui est à l'origine de ce principe. Cependant, nous croyons en une canadienisation qui permette aux sociétés canadiennes de prospérer dans un secteur pétrolier et gazier en pleine expansion et non à la formule que préconisent les libéraux, lesquels veulent accroître le taux de participation canadienne en restreignant la croissance de ce secteur.

Vers la fin de ses critiques à l'égard du chef de l'opposition, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit que le gouvernement fédéral devrait continuer à s'occuper de la gestion des activités de prospection. Nous ne sommes absolument pas d'accord sur ce point. Tout gouvernement responsable se doit d'adopter une politique énergétique. Toutefois, ce sont les conseils d'administration des sociétés en cause, et non les bureaux du gouvernement, à Ottawa ou à Calgary, qui doivent prendre les décisions concernant la prospection, l'exploitation et les capitaux à réinvestir. Le premier ministre (M. Trudeau) devrait peut-être envisager de donner l'ordre à ses responsables de ne plus s'imposer, non seulement dans les alcôves mais également dans les salles de conseil du pays.

Le ministre de l'Énergie a porté une attaque finale au chef de l'opposition en disant qu'il n'avait pas besoin de faire de promesses quant à la collaboration nécessaire entre le gouvernement, les provinces et l'industrie. Selon lui, en effet, cette collaboration existe déjà, ce que nous contestons évidemment.

Le litige qui oppose actuellement le gouvernement fédéral et les provinces en ce qui concerne les activités de recherche et de sauvetage au large de Terre-Neuve, litige qui met en danger tous les travailleurs des plates-formes de forage au large des côtes, est un exemple flagrant de la collaboration qui existe entre Ottawa et les provinces.

L'opinion que se fait l'industrie sur la position du gouvernement a été résumée par le même président du conseil de Gulf Canada Limitée de qui le ministre d'État aux Finances parlait cet après-midi et qui aurait déclaré ce qui suit au sujet de ce fiasco du forage en hiver:

... la plus grande menace contre la mise en valeur des réserves massives de pétrole vient des querelles juridiques et politiques.

Le président du conseil de Gulf ajoute que les sociétés pétrolières craignent d'investir lourdement dans la prospection des grands fonds parce qu'elles ne savent pas si c'est le gouvernement fédéral ou celui de Terre-Neuve qui donne les ordres, ni quelles sont les règles à suivre.

Je conteste la définition que donne le ministre de la coopération. Depuis que j'ai été nommée critique en matière d'énergie en septembre dernier, je fais le tour du pays et je m'entretiens avec littéralement des centaines de représentants du secteur